Concours de films «Faites l'amour, pas la guerre»

Dans le cadre de sa mission de prévention des violences domestiques, l'Office valaisan de l'égalité et de la famille lance, en collaboration avec l'association Arkaös, un concours de films destiné aux 15-20 ans.

© OCEF

Faire réfléchir les jeunes à leurs relations de couple, à leurs attentes, à ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Voilà l'objectif du concours de films lancé par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, ainsi que par l'association Arkaös. Ainsi, avec « Faites l'amour, pas la guerre - #justsayit », les 15-20 ans sont invités à réaliser un film original d'une durée de cinq minutes maximum illustrant leur vision des relations amoureuses. Les films, qui doivent être remis au plus tard le 16 janvier 2022, seront évalués par un jury composé de cinq personnalités issues notamment des milieux culturels. Les principaux critères sont l'originalité, le respect de la thématique et la créativité. La cérémonie de remise des prix se déroulera à la date symbolique du 14 février 2022, jour de la Saint-Valentin, fête des amoureux.

La catégorie visée est-elle réellement touchée par la violence dans les relations amoureuses ? Selon le communiqué du Canton du Valais, celle-ci « est aussi fréquente que la violence domestique entre adultes ». Et de citer des études réalisées dans les cantons de Vaud et Zurich sur l'année 2015 : parmi les jeunes de 15-16 ans ayant une relation de couple, 5% avaient subi des violences physiques, 4% des violences sexuelles et 31% une forme abusive de contrôle de la part de leur partenaire. En 2017, dans le canton de Neuchâtel, 60% des jeunes en couple affirmaient avoir été au moins une fois victimes de comportements abusifs.

Le concours de films « Faites l'amour, pas la guerre – #justsayit » fait suite à la campagne de sensibilisation « #Justsayit » lancée en 2020 sur les réseaux sociaux. En 2018, une première campagne grand public avait été déployée dans la presse et sur des affiches autour du thème « contre la violence, brisez le silence ».

(Source : Canton du Valais)

Pour de plus amples renseignements : association Arkaos et OCEF.